

# ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

## 05 avril 2016

### COMPTE RENDU



40 personnes

#### I. Le budget participatif, le nouveau dispositif de démocratie participative

**Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville**, présente le nouveau dispositif de Démocratie Participative qui sera expérimenté en 2016 à Lanester.

#### **1<sup>ère</sup> étape : déposer vos projets du 02 mai au 15 juin.**

Le budget participatif fait l'objet d'un règlement très précis. Il est consultable sur

[www.lanester.bzh](http://www.lanester.bzh)

Contact et informations

[budget-participatif@ville-lanester.fr](mailto:budget-participatif@ville-lanester.fr)

02 97 76 81 15

BIENTÔT AU PARC DU PLESSIS

# UN PARKING DE 5 000 PLACES



Vous trouvez  
ce projet aberrant ?

Rassurez-vous,  
il ne verra jamais le jour

**BUDGET  
PARTICIPATIF**  
VOS idées pour Lanester.

Rendez-vous sur :  
[www.lanester.bzh](http://www.lanester.bzh)

02 97 76 81 15



Réactions et questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la réalisation dépasse le budget de 100 000 € ?</li> <li>- Le budget participatif sera-t-il reconduit plusieurs années ?</li> <li>- Comment savoir si un projet entre dans le cadre des 100 000€ ?</li> <li>- En cas de doute, peut-on contacter les services qui pourront nous aider ?</li> <li>- Est-ce qu'il y a déjà eu des propositions ?</li> <li>- On peut déposer nos projets sur le site de la Ville ?</li> <li>- Un participant originaire de Grenoble confirme la réalisation du projet de valorisation des pistes cyclables dans le centre-ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet ne peut être supérieur à 100 000€ mais plusieurs projets peuvent entrer dans le budget de 100 000€.</li> <li>- Un projet non retenu pourra être reproposé une autre année. Ce dispositif est expérimental mais le souhait de la Municipalité est bien que celui-ci soit un succès et soit reconduit les prochaines années.</li> <li>- Une 1<sup>ère</sup> sélection aura lieu par les services de la Ville qui disposent d'indicateurs pour avoir une « fourchette ».</li> <li>- Contact : <a href="mailto:budget-participatif@ville-lanester.fr">budget-participatif@ville-lanester.fr</a> 02 97 76 81 15</li> <li>- Certaines structures municipales comme le foyer Le Couteller ou l'espace Jeunes ont déjà réfléchi à des propositions.</li> <li>- Le formulaire sera disponible à partir du 2 mai sur le site Internet de la Ville, à l'Hôtel de Ville et dans les maisons de quartier.</li> </ul>

## II. Les travaux de la rue Jules Guesde

**Eric MAHE, Conseiller municipal délégué au cadre de vie** présente l'avancée des travaux de la rue Jules Guesde en revenant sur les objectifs d'aménagement :

3

- ⊙ Apaiser la circulation et sécuriser les traversées piétonnes,
- ⊙ Partager l'espace disponible entre les différents usagers (stationnements, vélos et piétons),
- ⊙ Valoriser les commerces,
- ⊙ Améliorer le cadre de vie.

Il précise le montant des travaux estimés à 440 000€ ; le planning des travaux est bien avancé, la zone de rencontre de la partie basse est terminée, l'accessibilité des commerces a été prise en compte. Les travaux devraient être terminés pour l'été. Suivront les aménagements extérieurs avec la mise en place de plantes vivaces, d'arbustes plutôt que des arbres, dans le respect de la 4<sup>ème</sup> fleur obtenue par la Ville.

Il ajoute que les travaux ont fait l'objet de temps d'échanges avec les riverains.



Questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui paye la rampe d'accès au Bar Le Marco ? le contribuable ou le propriétaire ?</li> <li>- Le propriétaire de ce bar pose, sur le trottoir, un panneau et des voitures sont garées sur ce même trottoir. Cela oblige les passants à aller sur la route. Qu'est-ce que la Municipalité va faire ? Même problématique pour passer en fauteuil ?</li> <li>- Quand a été décidée la zone bleue ? Quelles zones sont bleues ou pas ? Et l'allée de Kerfréhour ?</li> <li>- Y-a-t-il un endroit prévu pour le ramassage des containers au bout de la rue Jules Guesde ?</li> <li>- Les automobilistes se garent n'importe où. Que fait la police municipale le vendredi soir notamment quand les incivilités sont les plus importantes ?</li> <li>- La police municipale devrait passer plus régulièrement et « aligner » !</li> <li>- Rue Fresnel, il n'y a pas de voiture qui ne soit garée sur le trottoir.</li> <li>- Que deviennent les places handicapées du parking devant la CGT ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commerces ont subi beaucoup de nuisances pendant les travaux, il est donc normal que la Municipalité les aide.</li> <li>- La Municipalité sera tolérante pendant les travaux mais saura se montrer intransigeante dès la fin de ceux-ci. L'amende pour mauvais stationnement sur le trottoir monte à 135€. Le radar pédagogique pourra être installé pendant 15 jours et sera suivi de de la police nationale : les gens seront prévenus. Les commerces seront prévenus, les piétons sont prioritaires. Le sens de ces travaux est le bien-vivre ensemble et la cohabitation des différents usagers. Il faut aussi une prise de conscience collective, c'est le cas dans les réalisations déjà faites où il y a un meilleur respect. Ex. : la place de rencontre de l'Auberge du Chemin de Fer.</li> <li>- Les commerçants ont été consultés sur la mise en place la plus pertinente des zones bleues. Le problème de l'allée de Kerfréhour mériterait un temps de concertation. Le souhait est qu'une boulangerie s'installe avec 2 places en zone 10mn.</li> <li>- L'offre de stationnement est importante.</li> <li>- La police municipale a des horaires « normaux » mais la police nationale passe.</li> <li>- La signalétique sera mise en place à la fin des travaux mais cela est prévu.</li> </ul>

### III. L'actualité de la ville, du quartier

1. **Myrienne COCHE, Adjointe en charge de l'aménagement du territoire**, présente 2 dispositifs importants d'aide aux lanestériens :

#### - **L'aide au ravalement**

La Municipalité met en place depuis plusieurs années une campagne de ravalement des façades et pignons dans certaines rues de Lanester ouvrant droit à une subvention sous conditions.

2016 a vu s'ajouter de nouvelles rues à la campagne de ravalement : la rue Jules Guesde et la rue de la République par exemple.



Les ressources sont plafonnées,

Avec les organismes bancaires partenaires.

### Pour quel type de projet ?

- Acquisition d'un logement neuf, d'une superficie de 60m<sup>2</sup> et plus.
- Surface maximale du terrain : 450 m<sup>2</sup> avec un prix plafond de 140€ TTC au mètre carré.
- Prix maximum pour les logements neufs : plafond de 2 400€ TTC au mètre carré de plancher (hors parking et garage).

### Informations aux :

- Espace Info Habitat - Plateforme : [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) du Morbihan - Permanence en mairie sur RDV.

### Questions des participants :

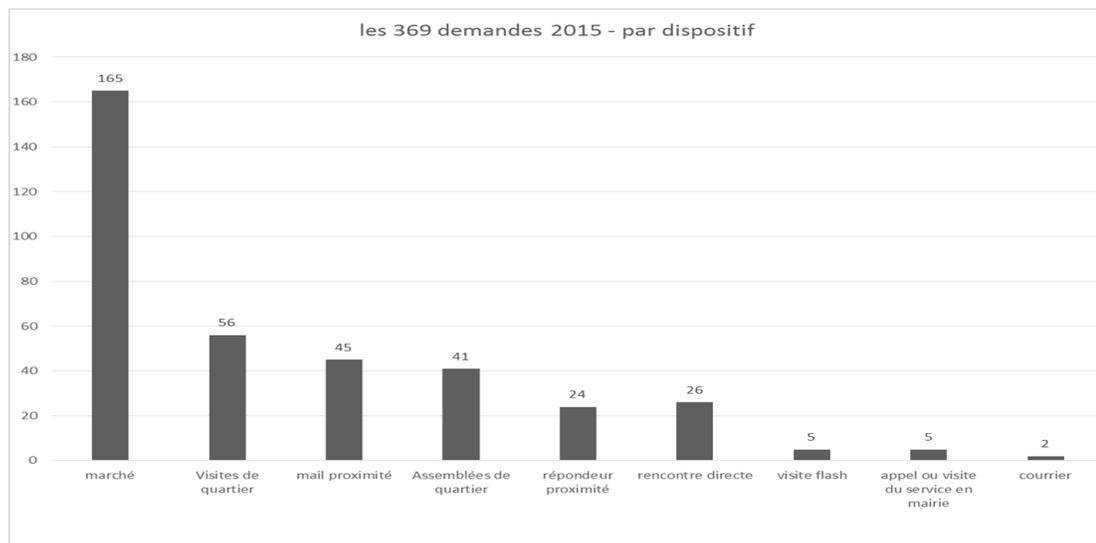
- Quels sont les projets pour les terrains qui appartiennent à la Ville ?
- Que deviendront les terrains de Touldrain ? Que deviendra l'arbre remarquable ?

Myrienne COCHE souligne que la Municipalité a tenu compte des craintes des riverains au sujet de Touldrain : le terrain sera divisé en 2 terrains lotis (+ ou - 300 m<sup>2</sup>) et l'arbre ne sera pas abattu. Le géomètre est passé et les terrains sont bornés pour 2 maisons individuelles.

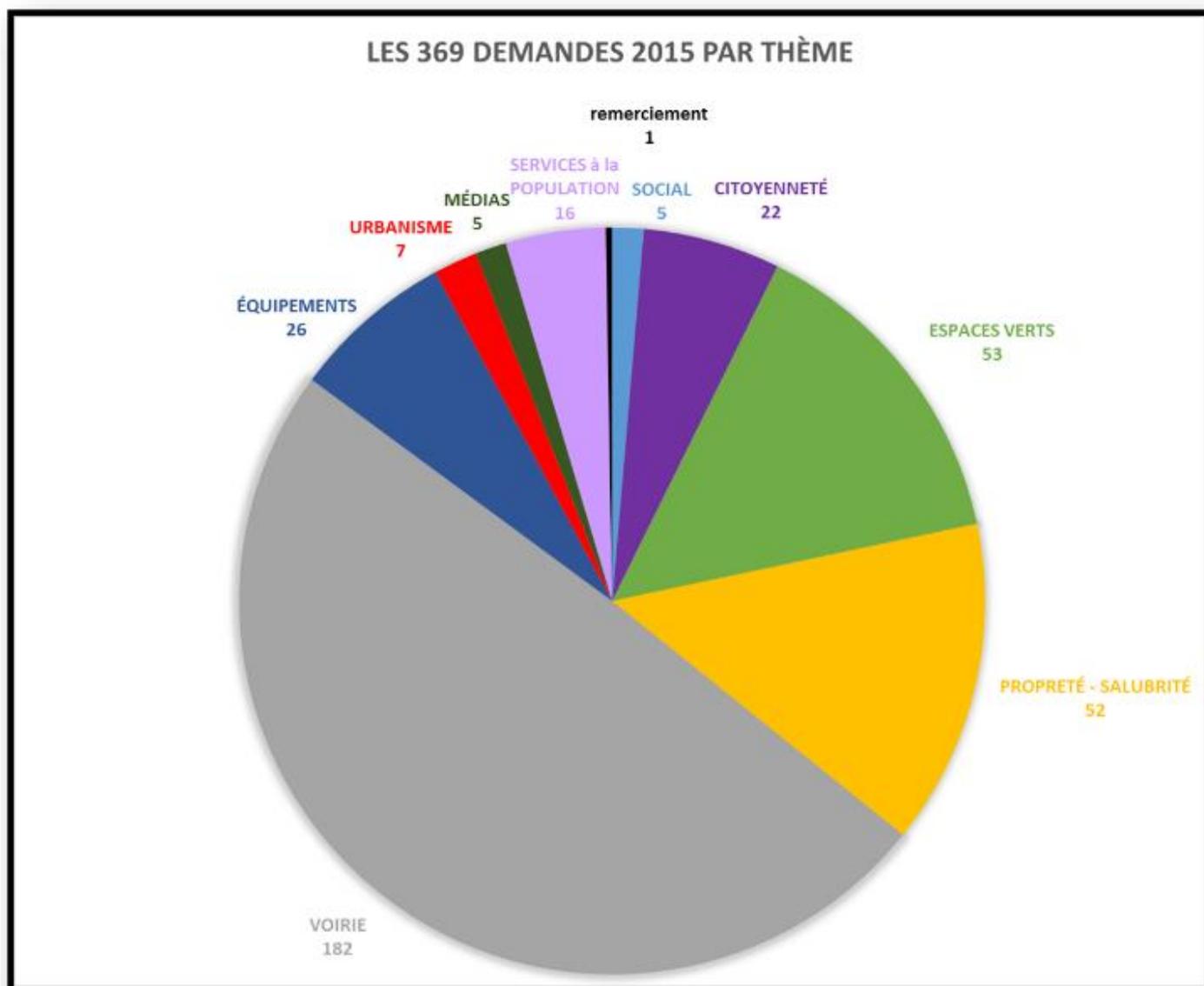
Une réflexion des élus est engagée sur le patrimoine communal depuis 2014. Toute évaluation financière d'un terrain est effectuée par France Domaine, évaluation respectée par la Municipalité.

## 2. Michelle JANIN, Adjointe en charge de la démocratie participative présente ensuite aux participants le bilan 2015 des fiches de proximité :

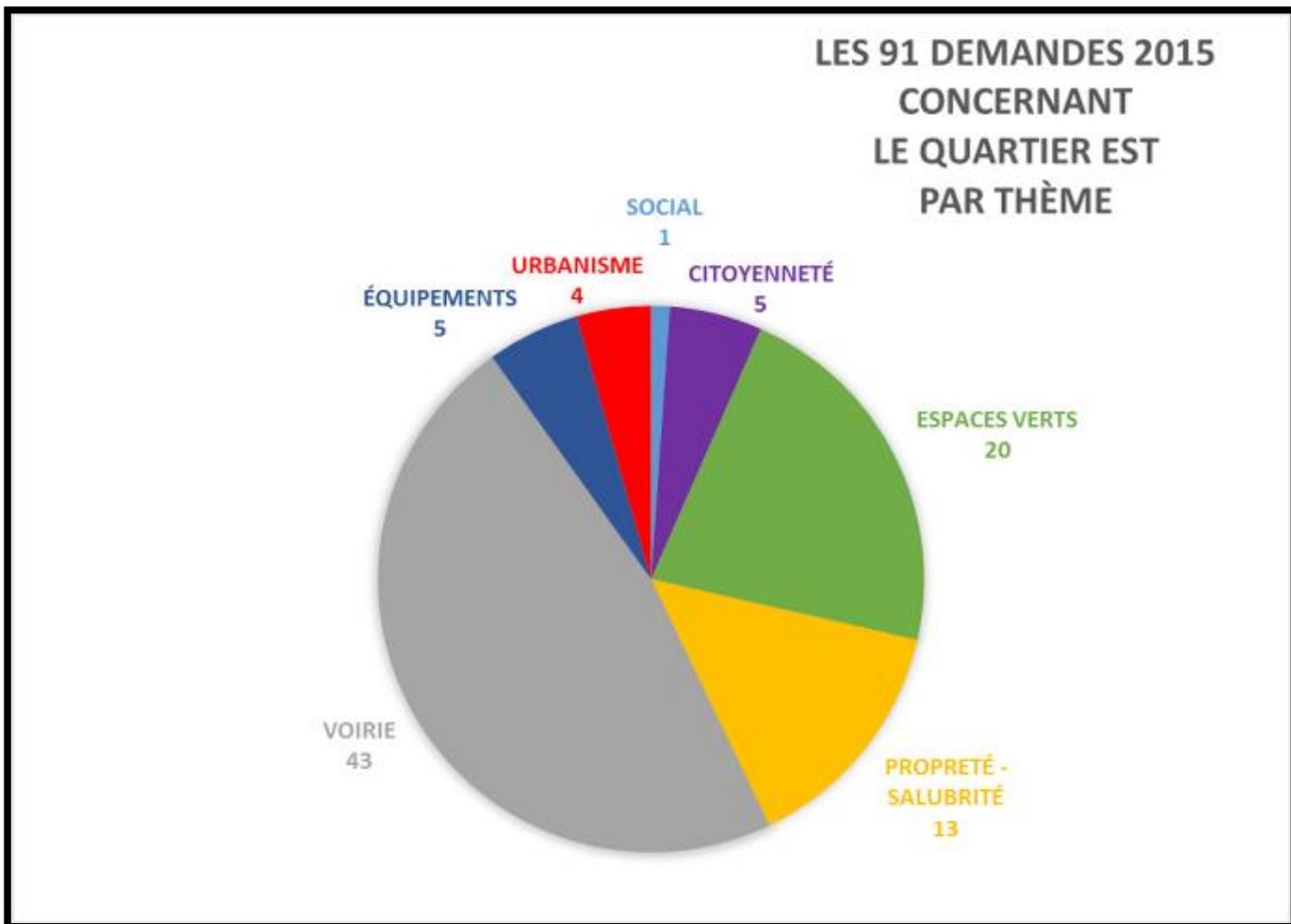
- 340 fiches faisant remonter 369 demandes, signalements, questions ou suggestions.
- 31 demandes / mois en moyenne



# A l'échelle de la ville



## A l'échelle du quartier Est



**Taux de réponse : 72 %**

Si on exclut les demandes émises lors des visites de quartier (donc anonymes), le taux de réponse est de 83%.

### Questions des participants :

- Quand est-ce que les élus viennent sur les quartiers ?
- A quelle heure viennent-ils ?
- Y-a-t-il un point de rendez-vous ?

Michelle JANIN précise la date de la prochaine **visite de quartier Est** qui aura lieu **le 25 mai prochain à 18h**. Le parcours et les horaires seront envoyés à chaque participant mais également accessibles sur le site Internet de la Ville.

Elle ajoute que le Maire va, une fois par mois, sur un quartier en fonction de l'actualité du quartier (Kergomard par exemple très récemment). Ce sont des « visites flash » sans horaire fixe, sans point de rendez-vous dans un lieu qui pose questions.

Elle conclut en présentant l'enquête Mobilité mise en place sur le Pays de Lorient d'avril à mai 2016. Il s'agit de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.). Des habitants seront tirés au sort, ils recevront un courrier expliquant la démarche. Puis ils pourront répondre, par téléphone, à un questionnaire.